

"Assouplissez le code de la sexualité"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **31 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-569162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

„Assouplissez le code de la sexualité“

dit le Chanoine

(Article paru dans le «Daily Mirror» du lundi, 11 mars 1963, traduit par notre collaborateur parisien.)

L'église devrait élaborer un code de conduite sexuelle qui soit « à jour » et plus libre.

C'est le chanoine D. A. RHYMES qui fit cet appel au cours d'un sermon prononcé à la cathédrale de SOUTHWARK, LONDRES.

Le chanoine RHYMES, qui est le chanoine bibliothécaire de la cathédrale déclara, dans son sermon : » Le code actuel de la morale est ignoré de nos jours parce qu'il est, depuis longtemps, suranné. »

« La loi morale traditionnelle est destinée à être appliquée de façon égale par tous. Ce qui est nécessaire est une moralité qui concerne l'individu et adaptée aux besoins de l'individu. La loi morale actuelle, dit le chanoine RHYMES, est dure et implacable. »

Il continua :

« Tandis que nous pouvons être compatissants pour les individus pour qui le respect de la loi est une chose impossible, nous n'avons rien d'autre que la loi à leur offrir. »

« L'église interdit formellement le divorce et le remariage quelles que soient les circonstances. »

« *Il ne doit jamais y avoir de sexualité hors les liens du mariage.* »

« Il ne doit pas y avoir, pour les homosexuels, la moindre manifestation physique de l'amour, même s'il s'agit d'un amour véritable et même si les deux partenaires se ressemblent dans leurs goûts. Ceci est une loi qui ne connaît aucune circonstance atténuante. *Elle n'a aucune préoccupation pour les besoins de l'individu considérés à la lumière des circonstances de milieu, de nature, d'hérédité.* Certaines personnes, déclara le chanoine prétendent que la moralité doit avoir comme base la loi de la nature ».

LA NATURE

Et il continua encore : « Qu'est-ce qui est naturel, et qu'est-ce qui n'est pas naturel ? »

« *Une grande partie du préjugé contre l'homosexualité est fondé sur le fait que cela est contre la nature. Mais contre la nature pour qui ? Certainement pas pour l'homosexuel lui-même !* »

« Il est très douteux que la nature puisse être un guide de moralité ».